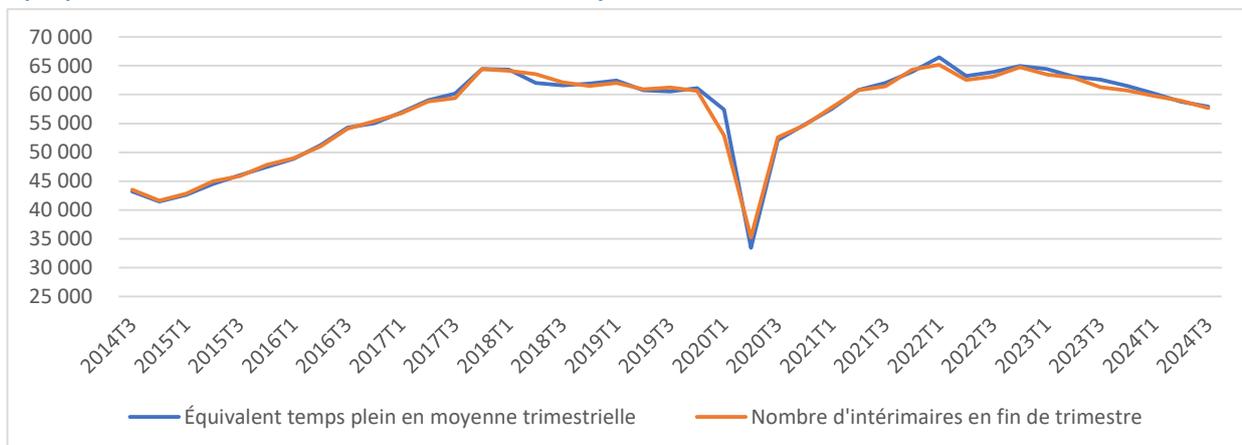


L'intérim dans la région des Pays de la Loire au T3 2024

L'intérim est en diminution, sur un an, en ETP (- 7,5 %) et en effectif en fin de mois (- 5,9 %). C'est dans l'industrie hors IAA que les missions sont les plus longues . Le volume d'ETP, sur un an, est en hausse dans l'agriculture et en diminution dans l'industrie, la construction et le tertiaire. La région des Pays de la Loire est toujours la région où le taux de recours à l'intérim est le plus élevé en France.

Graphique 1 : Évolution de l'intérim sur 10 ans dans les Pays de la Loire



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Au T3 2024, le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein (ETP) s'établit à 57 911 en Pays de la Loire. Ce nombre diminue de 1,5 % sur un trimestre et de 7,5 % sur un an. La baisse est moins prononcée au niveau de la France métropolitaine (FM) sur un trimestre et sur un an (- 1,1 % et - 5,2 %). Par rapport à son niveau d'avant crise sanitaire (T4 2019), le volume d'ETP est en baisse de 5,2 % au niveau régional.

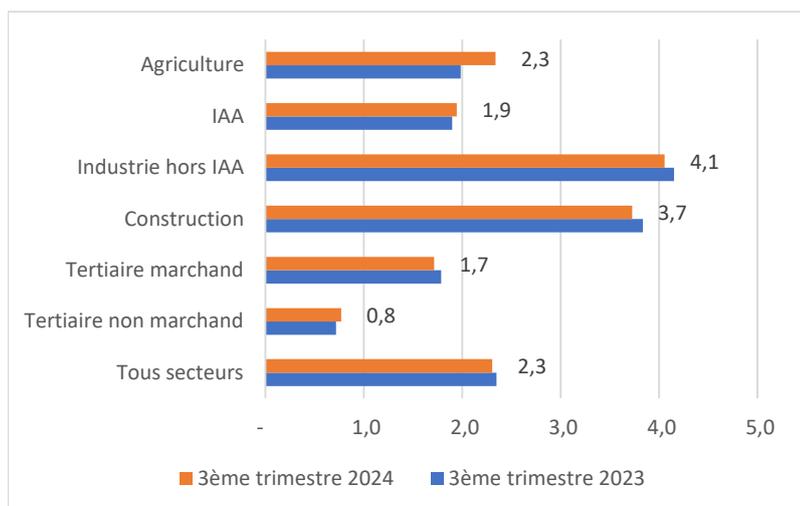
Le nombre d'intérimaire en fin de mois diminue de 2,1 % sur un trimestre et de 5,9 % sur un an. La diminution est également moins forte en FM (- 1,6 % et - 3,7 %).

Tableau 1 : Volume et évolution de l'intérim

Indicateur	Pays de la Loire		France métropolitaine		
	3ème trimestre 2024	Évolution sur		Évolution sur	
		un trimestre	un an	un trimestre	un an
ETP en moyenne sur le trimestre	57 911	-1,5%	-7,5%	-1,1%	-5,2%
Effectifs en fin de trimestre	57 670	-2,1%	-5,9%	-1,6%	-3,7%

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Graphique 2 : Durée moyenne des missions achevées (en nombre de semaines)



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

C'est dans le secteur de l'industrie hors IAA que les missions sont les plus longues (4,1 semaines) et dans le tertiaire non marchand qu'elles sont les plus courtes (0,8 semaine).

Les durées moyennes sont en diminution dans le tertiaire marchand (- 4,0 %), la construction (- 2,8%) et l'industrie hors IAA (-2,3%), et en hausse dans l'IAA (+2,4%), le tertiaire non marchand (+ 7,4%) et l'agriculture (+ 17,7%).

Tableau 2 : l'activité en ETP par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'ETP			Évolution sur un	
	3ème trimestre 2023	2nd trimestre 2024	3ème trimestre 2024	trimestre	un an
Agriculture, sylviculture, pêche	407	433	418	-3,5%	2,7%
Industrie	30 090	27 563	26 768	-2,9%	-11,0%
Industrie agroalimentaire	8 549	8 970	8 958	-0,1%	4,8%
Biens d'équipement	4 041	3 074	2 911	-5,3%	-28,0%
Matériels de transport (dont automobile)	5 001	4 396	4 209	-4,2%	-15,8%
Autres produits industriels	11 267	9 867	9 502	-3,7%	-15,7%
Cokéfaction et raffinage - Energie, eau, déchets	1 233	1 256	1 188	-5,4%	-3,7%
Construction	9 632	8 669	9 011	3,9%	-6,4%
Tertiaire	22 464	22 115	21 715	-1,8%	-3,3%
Commerce	4 537	4 278	4 138	-3,3%	-8,8%
Transports et entreposage	5 497	5 412	5 462	0,9%	-0,6%
Services aux entreprises	6 953	6 950	6 915	-0,5%	-0,5%
Services non marchands	2 888	2 853	2 649	-7,2%	-8,3%
Autres services	2 589	2 622	2 551	-2,7%	-1,5%
Ensemble des secteurs	62 593	58 781	57 911	-1,5%	-7,5%

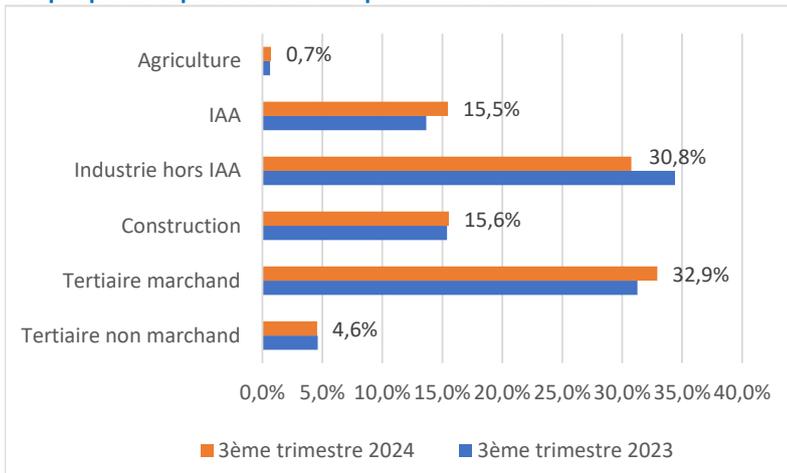
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Après le pic du 4ème trimestre 2022, le volume du travail temporaire (en ETP) est en diminution dans son ensemble et son évolution est variable selon le secteur d'activité.

Sur un trimestre, il diminue dans tous les principaux secteurs, mis à part dans la construction (+ 3,9 %) . Dans l'industrie, il est en diminution dans tous les secteurs. Dans le tertiaire, seul le transport et entreposage est en hausse (+ 0,9 %).

Sur un an, il augmente seulement dans l'agriculture (+ 2,7 %) et diminue dans les autres secteurs. Dans l'industrie, seule l'IAA (+ 4,8 %) est en hausse. Dans le tertiaire, tous les secteurs sont en diminution.

Graphique 3 : répartition des ETP par secteur d'activité

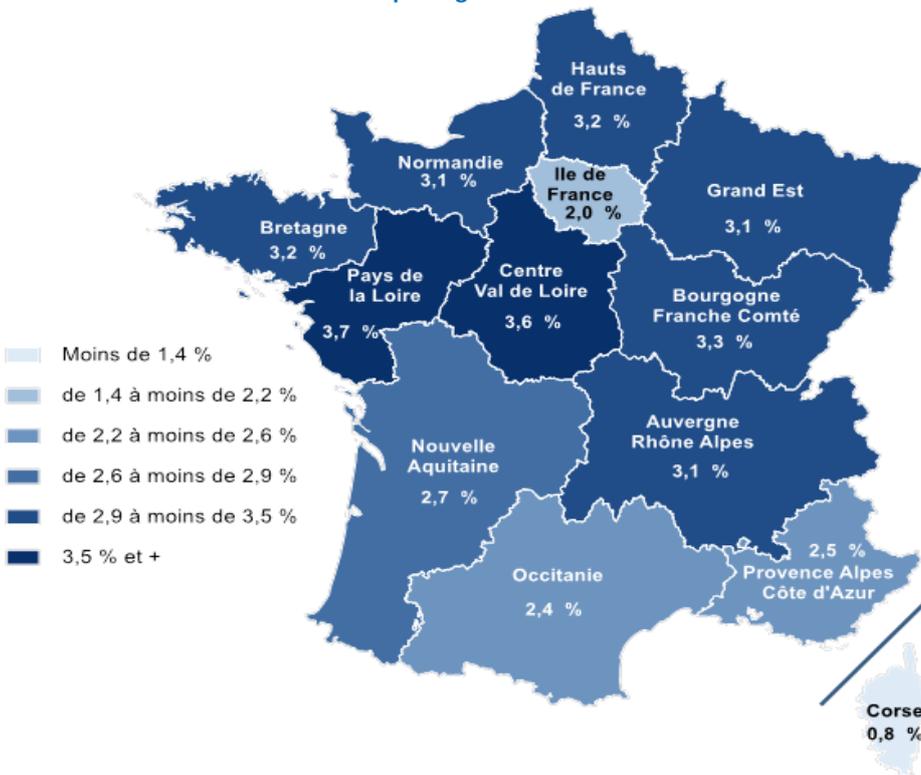


C'est le tertiaire marchand qui représente la plus grosse part de l'intérim en ETP (32,9 %) suivi de l'industrie hors IAA (30,8 %).

Sur un an, seule la part de l'industrie hors IAA (-3,7 pt) diminue. Le tertiaire non marchand reste stable et les autres secteurs sont en légère hausse.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Carte : le taux de recours à l'intérim par région



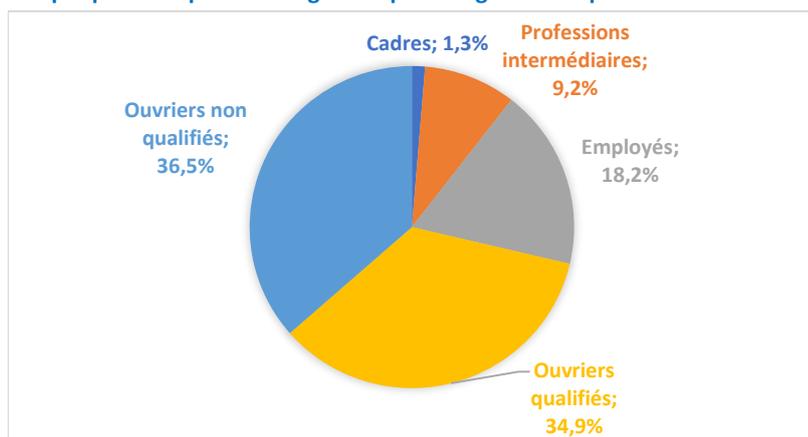
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) ; estimations trimestrielles d'emploi

La région des Pays de la Loire est historiquement une région fortement utilisatrice de la main-d'œuvre intérimaire et celle où le taux de recours à l'intérim est le plus élevé, mais l'écart avec la région Centre Val de Loire se réduit.

L'évolution du taux de recours à l'intérim, au niveau régional, diminue sur un trimestre (-0,1 pt) et sur un an (-0,3 pt).

Ce taux diminue sur un an dans toutes les régions, mises à part la région PACA où il est stable et en Corse où il augmente de 0,1 pt.

Graphique 4 : Répartition régionale par catégorie socioprofessionnelle



Les ouvriers recouvrent à eux seuls 71,4 % des emplois. Ils sont 36,5 % d'ouvriers non qualifiés et 34,9 % d'ouvriers qualifiés.

Par rapport au troisième trimestre 2023, seules les parts des employés, des professions intermédiaires et des cadres diminuent.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données brutes

Définition des sources :

Chaque mois, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) et France Travail dénombrent les contrats d'intérim qui ont commencé dans le mois, les contrats en cours d'exécution au dernier jour ouvré ainsi que les établissements utilisateurs. Ils procèdent ensuite aux calculs suivants : indicateur du niveau d'intérim en fin de mois, durée moyenne des missions achevées, équivalent-emplois à temps plein.

Le taux de recours à l'intérim est le rapport entre les effectifs intérimaires en ETP de la région et les effectifs globaux de cette région hors intérim.

Effectifs en fin de mois

Le calcul de l'indicateur de niveau en fin de mois correspond à l'emploi intérimaire mensuel (en nombre d'intérimaires). En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés (et non seulement au dernier jour ouvré du mois). On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours. L'indicateur de niveau en fin de mois est, ici, calculé en moyenne des trois mois du trimestre, pour atténuer l'effet des variations mensuelles. Les comparaisons sont annuelles, le trimestre observé étant comparé au même trimestre de l'année précédente.

Equivalent-emplois à temps plein (ETP)

Au cours du trimestre, c'est le rapport du nombre total de semaines de travail accomplies par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Cet indicateur donne donc une idée de volume moyen d'intérim sur le trimestre, à la différence du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de trimestre.

Durée des missions

C'est le rapport entre la durée totale des missions et le nombre total des missions se terminant durant le trimestre.

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
des Pays de la Loire (DREETS) – 22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 NANTES cedex 1
Service Études Statistiques et Évaluation 
<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>

